

RECHERCHES EN ECONOMIE ET SOCIOLOGIE RURALES

RÉGULATION DES RISQUES, PRINCIPE DE PRÉCAUTION ET OGM

PRÉSENTATION

La plupart des progrès technologiques apportent des promesses de bénéfices et des spectres de dangers. Ces dangers sont-ils acceptables au regard des bénéfices anticipés ? A l'image des risques associés aux OGM, les perceptions de ces bénéfices et de ces dangers diffèrent sensiblement dans la population, ce qui a conduit aux débats publics que nous connaissons en France. De plus, beaucoup ont l'impression que les dangers sont portés par les uns, et les bénéfices par les autres. Face à ces débats, la marge de manœuvre du décideur est étroite. Comment doit-il se positionner ? Comment répondre à la fois à la pression du public, aux demandes des scientifiques et à celles du secteur privé ? Comment prendre de bonnes décisions alors que les connaissances scientifiques ne sont pas stabilisées ? Comment appliquer de manière raisonnée le principe de précaution ? Chartes, moratoires, campagnes d'information, normes de sécurité, labels, régimes de responsabilité : comment le décideur public doit-il intervenir ?

La question posée aux intervenants lors de cette journée était : que peuvent nous dire les recherches en sciences sociales dans votre discipline sur ces questions ?

Cette journée a donc eu pour objectif de présenter un échantillon des différents travaux en sciences sociales applicables à la régulation des risques (économie, sciences politiques, philosophie, droit, sociologie...), avec comme domaine d'application privilégié la question des OGM. Cette journée a été initiée par le département Sciences sociales, agriculture et alimentation, espace et environnement (SAE2) de l'INRA. Elle a été organisée en partenariat avec le laboratoire d'économie des ressources naturelles (Lerna) à Toulouse. Elle a débuté par des présentations sur les expériences américaine et anglaise. Elle s'est poursuivie avec sept présentations de chercheurs travaillant dans le département SAE2 ou dans des unités mixtes de recherche associées au département. Enfin, cette journée a permis d'engager un débat lors d'une table ronde animée par Olivier Godard sur les perspectives futures de recherches en sciences sociales à l'INRA sur ces questions, et de discuter des implications en termes d'aide à la décision publique.

Les documents relatifs à cette journée sont disponibles sur le site du Lerna : <http://www.toulouse.inra.fr/lerna/>

Les thèmes de recherche qui ont été abordés lors de cette journée peuvent être présentés sous trois angles :

Un premier aspect important des recherches menées en sciences sociales vise à comprendre les comportements des consommateurs et, plus généralement, les mécanismes économiques et sociaux de consommation en situation d'incertitude. Cet aspect est déterminant pour évaluer l'acceptabilité d'un risque. Les questions fondamentales ici sont relatives à l'ambiguïté qui pèse sur les risques de consommation. Claude Henry nous a présenté une théorie des choix sous conditions d'ambiguïté qu'il a mise en rapport avec les canons de la théorie de la décision bayésienne classique. Raphaël Larrère a soulevé une série de questions éthiques

relatives aux comportements face aux OGM, et plus généralement aux prises de décision dans un contexte où les innovations sont indissociables d'un système socio-technique et sont entachées de fortes incertitudes scientifiques. Bernard Ruffieux a présenté les résultats d'expériences développées à Grenoble sur l'acceptabilité et la valorisation des produits non OGM par les consommateurs.

Un autre domaine de recherche en sciences sociales étudie la régulation publique dans un contexte où les risques sont mal connus, controversés et évolutifs. C'est la problématique du principe de précaution. Laurence Boy a proposé un survol de la prise en compte dans le droit du principe de précaution, en essayant d'identifier ses vraies avancées juridiques. François Salanié et Nicolas Treich ont présenté et comparé, à l'aide d'une parabole, deux modèles de régulation possible en présence de perceptions des risques divergentes. Stefan Ambec a étudié, à l'aide d'un modèle bio-économique, l'efficacité des politiques de zones refuges obligatoires et des taxes face aux risques de développement de résistance chez les insectes en champs.

Enfin, une autre source d'enseignement est relative à l'étude comparée à l'échelle internationale des perceptions et des comportements ainsi que des mesures de régulation. James Hammitt a présenté une étude comparée Europe/États-Unis des niveaux publics de précaution sur la période 1970-2004. Ragnar Löfstedt nous a expliqué la dynamique du processus de régulation des OGM en Angleterre. Christophe Bonneuil a quant à lui expliqué et comparé la dynamique des recherches en Europe et aux États-Unis sur les impacts des OGM. Enfin, Sylvie Bonny a mis en rapport le développement des cultures transgéniques avec le contexte socio-économique aux États-Unis versus Europe.

En conclusion, ce colloque a montré que, malgré d'importantes sources d'incertitude sur les bénéfices et coûts anticipés d'innovations comme les OGM, les sciences de l'Homme et de la Société sont à même d'offrir une grille d'analyse et des outils d'aide à la décision permettant d'éclairer les choix publics dans ce domaine. Sur un thème fédérateur comme la régulation des risques technologiques, la prochaine étape est d'intégrer de telles analyses dans les approches interdisciplinaires actuellement encouragées par l'INRA.

Christian Gollier et Nicolas Treich